



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE RURALE TSIAFAHY

Avis de Consultation Ouverte

N° 001/25/TSI/CPX

1. Le **COMMUNE RURALE TSIAFAHY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Organisation du cérémonie pour la fête nationale**".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **COMMUNE RURALE TSIAFAHY**

Rue : **TSARARIVOTRA**

Etage / Numero de Bureau : **Rez de chaussez/ porte n°02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **COMMUNE RURALE TSIAFAHY**, Rez de chaussez/ porte n02 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **COMMUNE RURALE TSIAFAHY**, Rez de chaussez/ porte n02.

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **COMMUNE RURALE TSIAFAHY REZ DE CHAUSSEZ PORTE N°02** au plus tard le **18/06/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 16/06/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics